

28.02.2007 - 08:55 Uhr

Helsana: nouvelles formes de coopération avec les hôpitaux

Zurich (ots) -

Le Groupe Helsana, l'hôpital cantonal d'Aarau et la clinique de réadaptation aarReha Schinznach ont convenu d'un forfait par cas pour les opérations impliquant des prothèses du genou et des prothèses de la hanche. Ce forfait inclut pour la première fois la réadaptation. Afin de garantir à ses assurés des prestations de qualité supérieure à un coût abordable, Helsana tend à renforcer la collaboration sous forme de contrats avec des fournisseurs de prestations sélectionnés.

Pour la toute première fois, le Groupe Helsana a convenu avec des cliniques d'un forfait par cas comprenant aussi bien le traitement hospitalier pour soins aigus que la réadaptation qui s'ensuit. Le premier contrat de ce genre a été signé avec l'hôpital cantonal d'Aarau et la clinique de réadaptation aarReha Schinznach, avec lesquels Helsana entretient depuis de nombreuses années déjà de très bons rapports professionnels. Le contrat porte sur les opérations du genou et de la hanche.

De nombreux examens à double peuvent désormais être évités grâce à cette coopération constante entre les cliniques. Les processus de la chaîne de traitement sont ainsi optimisés, engendrant naturellement une baisse des coûts. En outre, la simplification, tant des garanties de prise en charge des coûts que des factures, entraîne également une diminution des frais administratifs.

Les assurés du Groupe Helsana qui se rendent à l'hôpital cantonal pour y suivre un traitement, puis à la clinique de réadaptation stationnaire aarReha Schinznach, profitent de la collaboration en réseau des deux institutions. Cela leur permet notamment d'intégrer plus rapidement la clinique de réadaptation. Malgré l'accord passé entre Helsana et les deux cliniques, les patients conservent le libre choix de la clinique de réadaptation.

Le contrat s'applique aux traitements dispensés dans les divisions communes, demi-privées et privées des deux établissements. Les assurés du Groupe Helsana, au bénéfice d'une assurance en division commune, n'habitant pas dans le canton d'Argovie mais disposant toutefois de l'assurance complémentaire avec division commune dans toute la Suisse, peuvent également profiter de cette offre.

Avec cette convention, Helsana explore de nouvelles formes de coopération avec l'hôpital cantonal d'Aarau et la clinique de réadaptation aarReha Schinznach. Il est prévu de négocier des contrats similaires pour d'autres affections et d'étendre ce type de coopération à d'autres cliniques.

Le Groupe Helsana

Avec 1,9 million d'assurés et des recettes de primes de 5,2 milliards de francs, le Groupe Helsana est le leader de la branche de l'assurance-maladie en Suisse. Helsana assure les personnes contre les conséquences économiques de la maladie, de l'accident, de la maternité et en cas de vieillesse. Son offre s'adresse à la clientèle privée (particuliers et familles) ainsi qu'à la clientèle entreprises (entreprises et associations). Le Groupe Helsana englobe les assureurs-maladie Helsana, Progrès, sansan, avanex et aerosana. Plus de détails sur: www.helsana.ch

Contact:

Thomas Lüthi

Porte-parole média

Tél.: +41/43/340'66'23

Fax: +41/43/340'02'10

E-Mail: thomas.luethi@helsana.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004725/100525687> abgerufen werden.